

Encadré – L'adaptation au changement climatique dans les zones côtières en Afrique de l'Ouest: un programme du FEM

Le programme ACCC (Adaptation au changement climatique dans les zones côtières de l'Afrique de l'Ouest) est un projet pilote qui essaye de favoriser des solutions « douces » permettant aux communautés côtières, aux écosystèmes et aux institutions de faire face aux effets négatifs du changement climatique, notamment dans des zones côtières soumises à l'érosion côtière, tout en favorisant le renforcement, voire la création de biodiversité dans ces zones. C'est un programme financé par le FEM, mis en œuvre au niveau régional par l'UNESCO et au niveau national par le PNUD et des autorités nationales. Le programme est sous-régional et concerne 5 pays de l'Afrique de l'Ouest: Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal. Le programme fonctionne à trois niveaux: local, national et sous-régional.

Dans chacun des pays, un site a été choisi pour mettre en œuvre des activités pilotes (qui doivent si possible être répliquées) visant à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés locales face au problème de l'érosion côtière, qui risque de s'aggraver avec les changements climatiques, tout en favorisant la biodiversité. L'érosion côtière, ainsi que l'a démontrée la conférence continentale convoquée par Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, les 18 et 19 mai 2009, est une préoccupation majeure dans la sous-région avec des taux moyens de recul des côtes compris entre 1 à 2 m/an sur la façade nord-ouest mais de plus de 20 m/an dans le golfe de Guinée. Non seulement des phénomènes de dégradation de certains écosystèmes côtiers, tels que les mangroves, sont constatés, avec de nombreuses conséquences socio-économiques, mais aussi des phénomènes d'inondations, de destructions d'infrastructures, de maisons, des populations menacées sont directement liés aux processus d'érosion côtière. Le changement climatique, notamment par le biais de l'élévation du niveau marin, va exacerber ces phénomènes et aggraver les problèmes d'érosion côtière, d'inondation des zones côtières basses, de salinisation des eaux et des sols et de dégradation des écosystèmes. Un des objectifs du projet consiste donc à sensibiliser les communautés locales, à les informer et à développer des actions telles que le reboisement de mangroves ou la fixation des dunes littorales pour leur permettre de faire face à la situation actuelle tout en se préparant pour le futur. Ces activités, plus douces que la construction d'ouvrages de protection, devraient également favoriser le retour ou l'accroissement de certaines espèces qui dépendent du bon état des zones côtières pour certaines de leurs activités (sites de ponte de tortues, oiseaux marins utilisant la mangrove, etc.).

Au niveau national, des discussions sont en cours pour que certains plans de développement (tourisme ou autres) prennent en compte les changements climatiques afin de mieux se préparer aux effets de ces changements. Dans certains pays, il s'agira de mettre en œuvre des politiques de gestion intégrée des zones côtières, dans d'autres des plans directeurs de grandes villes côtières seront mis à jour pour intégrer les changements climatiques et leurs conséquences dans les plans d'occupation des sols.

Au niveau sous-régional, les activités essentielles portent sur le développement des capacités des acteurs, l'échange d'expériences et la communication. Cette année, trois ateliers de formation ont été tenus sur les changements climatiques et leurs impacts en zone côtière ainsi que sur les techniques de restauration de la mangrove et de reforestation des dunes littorales. Ils répondent aux besoins des acteurs, en particulier au niveau des sites, pour leur permettre de développer les actions pilotes. De plus, en relation avec les sections sciences et éducation du BREDIA /UNESCO, un atelier de formation des formateurs sur le programme Sandwatch a été mené et a permis la formation de 22 enseignants de la sous-région. Nous avons par ailleurs, avec l'IUCN et le programme ACCA, contribué à l'organisation d'un atelier des parlementaires et élus locaux de la sous-région sur la gouvernance climatique qui a vu la création d'un réseau sous-régional intitulé Alliance des parlementaires et élus locaux pour la protection de l'environnement des pays du littoral ouest africain (APPEL). Le site Web (www.accc-africa.org) a été redynamisé pour permettre l'échange entre les membres du programme et d'autres acteurs.

Le programme ACCC veut constituer un exemple d'adaptation dans les zones côtières ouest africaines afin, notamment, de contribuer, de manière pratique, au débat sur la définition d'un accord post-2012 et permettre de participer au but ultime de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

D' Isabelle Niang, Coordinatrice régionale du programme ACCC (Adaptation au changement climatique dans les zones côtières de l'Afrique de l'Ouest) UNESCO/BREDIA, Dakar